

# REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la  
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de  
Lunéville

Pôle d'Equilibre  
Territorial et Rural  
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le  
conseil doit être composé : .....0

Nombre de conseillers en  
exercice : .....40

Date de convocation :  
1 février 2023

## DELIBERATION

### COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-trois, le huit février à dix-neuf heures, les Membres du Comité de pole se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 01/02/2023 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage accès par le parking arrière 11 avenue de la Libération 54300 LUNEVILLE.

**Présidence :** Philippe DANIEL, président.

#### Etaient présents :

Pierre-Jean COURBEY, Rose-Marie FALQUE, Jean-Paul FRANCOIS, Murielle GRIFFOUL, Jacques LAMBLIN, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Gérard RITZ, Philippe ARNOULD, Dominique FOINANT, Bernard MULLER, Jacques LAVOIL, René WAGNER, Philippe DANIEL, Maurice HERIAT, Linda KWIECIEN, Olivier MARTET, Christophe SONREL

**Mandat de procuration :** Laurie JOCHAUD DU PLESSIX par Pierre-Jean COURBEY, Matthieu SIGIEL par Bruno MINUTIELLO, Jean-Claude BAZIN par Dominique FOINANT, Philippe COLIN par Bernard MULLER, Fabrice BOYER par Jacques LAVOIL, Jonathan KURKIENCY par Linda KWIECIEN

**Absents :** Dominique GEORGE, Catherine PAILLARD, Jocelyne CAREL, Christian GEX, Thierry MERCIER

**Secrétaire de séance :** Monsieur Bernard MULLER

Membres présents.....18  
Absents ayant donné mandat de procuration.....6  
Absents.....5  
Votants.....24

#### **Délibération 2023-006 : MOBILITE :**

| Conseillers<br>présents | Suffrages<br>exprimés<br>avec<br>pouvoir | Pour | Contre | Abstention | Non<br>participant |
|-------------------------|--|------|--------|------------|--------------------|
| 18                      | 6  | 24   | 0      | 0          | 0                  |

**Mobilité : PARTICIPATION AU DÉFI « AU BOULOT J'Y VAIS ! »**

Le Pays du Lunevillois a participé pour la première fois en 2020 au défi « J'y vais » et plus particulièrement à sa déclinaison « **Au boulot, j'y vais autrement !** » organisé sur la Région Grand Est.

Au côté de 23 autres structures, ce défi a mobilisé 300 équipes et 4600 participants (dont six équipes et une trentaine de participants sur le Pays du Lunévillois) et a permis d'économiser plus de 82 000 kilos de CO2.

Pour le Pays du Lunévillois, **ce défi constitue une intéressante opportunité de prise de contact avec les employeurs** du territoire et notamment ceux concernés par le versement mobilité (un courrier recensant les actualités de la mobilité a été envoyé à une centaine d'employeurs en août dernier).

Il est donc proposé de reconduire l'opération en 2023 (**du 02 mai au 26 mai 2023**) en adhérant à l'organisation du défi coordonné par l'association VMA (Vélo Mobilité Active) via la signature de la convention ci-annexée.

Montant pour la participation à l'édition 2023 du défi « Au boulot, j'y vais autrement ! » :

Adhésion : 1 000 € TTC

Dépenses annexes (impression flyers, affiches, ...) : 500 € TTC

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport, le Comité de Pôles après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la convention de partenariat avec Vélo Mobilité Active pour l'édition 2023 du défi « J'y vais ! » ci-annexée,
- **AUTORISE** le président à signer la convention ainsi que toutes pièces nécessaires,
- **AUTORISE** le président à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre,
- **PRÉCISE** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget 2023 et suivants.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Affiché le 13 février 2023  
Philippe DANIEL,  
Président.

